



Désignation des membres du CHSCT.



Le syndicat Force Ouvrière vous donne à froid son analyse sereine, concernant la désignation des membres du CHSCT qui a eu lieu le 16 décembre 2016.

Comment comprendre, que malgré nos 7 votants contre 3 votants CGT nous n'ayons qu'un seul poste au CHSCT ?

C'est sans aucune polémique que nous devons faire le constat que :

- La direction a fait élire les candidats de la CGT. Les deux élus en question sont à mi-temps, ce qui nous interroge sur les motivations de la direction de travailler avec un CHSCT disponible, efficace et à plein temps.

Nous vous laissons mesurer la pertinence du choix fait par la direction qui remplace dès qu'elle le peut, les missions du CHSCT par des chantiers du service EHS (environnement, hygiène, sécurité).

Les élus Force Ouvrière resteront **extrêmement vigilants et attentifs au fonctionnement de l'instance** dédiée aux conditions de travail et à la sécurité des salariés.

Le syndicat Force Ouvrière.